



N°2021 : 508 JPT/DG

Thio, le 14 septembre 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE N°3

Suite à la propagation rapide du virus sur l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie, le Maire de la Commune de Thio avec les autorités coutumières des districts de Thio et de Borendy vous rappellent que :

Toute manifestation, rassemblement amical, familial, religieux ou coutumier est strictement interdit sauf pour les réunions professionnelles si nécessaire ou en cas de cérémonie de mise en terre dans la limite de 10 personnes.

Toute personne se rendant hors de son domicile devra obligatoirement se munir d'un masque et d'une attestation de déplacement disponible en téléchargement sur le site internet du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie. <https://gouv.nc/coronavirus>.

Il est fermement demandé à la population de respecter le couvre-feu qui entrera en vigueur à partir du Mardi 14 septembre au 27 septembre 2021 de 21h à 5h au lendemain. Seules les personnes travaillant ou sortant de leur lieu de travail sont autorisées à circuler munies de leur attestation de déplacement professionnelle.

Les personnes ayant des signes évocateurs de la maladie doivent s'orienter auprès du médecin du CMS en appelant le 20 46 60.

De plus, en cette période de crise sanitaire grave, le maire et les autorités coutumières alertent la population sur la recrudescence des feux de brousse dans la Commune ainsi, il est interdit de déclencher des incendies.

La Mairie informe qu'une permanence est assurée (Etat-civil / Services Techniques / Finances / Service Aide à la population) :

Du lundi au Jeudi de 7 h 30 à 15 h 30 et Vendredi 7h30 à 14h30

Par téléphone au 44.52.20

ou par email à: mairie@mairie-thio.nc.

La tournée de ramassage des ordures ménagères reste inchangée (Mercredi dans les tribus et lundi jeudi la tournée générale).

Nous comptons sur votre civisme et votre solidarité, pour respecter le confinement général et les gestes barrières. Nous vous encourageons à vous faire vacciner afin de protéger nos familles et notre pays.

Signé Monsieur le Maire de Thio
M. Jean, Patrick TOURA ainsi que
Les autorités coutumières des districts de Thio et Borendy

Diffusions :

- Mercredi 15 septembre 2021 (matin, midi et soir)
- Jeudi 16 septembre 2021 (matin, midi et soir)

